

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA CNDP PUBLIE SON RAPPORT D'ACTIVITE 2015

#### Une année riche en concertations et initiatives pour renforcer la culture du débat

CARTE DES DÉBATS ET CONCERTATIONS  
DE LA CNDP EN 2015



En 2015, la CNDP a **organisé 6 débats publics qui ont mobilisé plusieurs milliers de personnes** sur les territoires concernés. Les thèmes : le Réseau Express Grand Lille (REGL), l'Autoroute A31bis « Au cœur du sillon lorrain », les Center Parcs de Poligny dans le Jura et Rousset en Saône-et-Loire, les Parcs éoliens en mer de Dieppe-Le Tréport et des îles d'Yeu et de Noirmoutier. De nombreuses concertations ont également été conduites.

Afin de développer la recherche autour du débat public, la CNDP a organisé le **premier prix de thèse sur le thème Démocratie et Participation**, afin de valoriser les travaux de chercheurs qui s'intéressent à la participation citoyenne. La CNDP a aussi organisé un **barcamp pour co-construire les modes de participation citoyenne**. Au total, ce sont plus de 100 participants, 8 ateliers et 14 propositions de thèmes.

#### Le débat citoyen planétaire sur le climat et l'énergie

2015 marque aussi un certain nombre d'initiatives de la CNDP, dont l'organisation, avec d'autres partenaires internationaux, du débat citoyen planétaire sur l'énergie et le climat dans la perspective de la COP21. **97 débats ont été organisés, dans 76 pays, autour de 34 questions ! Il s'agit de la plus importante consultation citoyenne jamais réalisée.**

#### Démocratiser le dialogue environnemental

*« Il faut diversifier les modes d'expression du public et renouveler les pratiques du débat, en s'appuyant sur la qualité de la réflexion citoyenne. **Débattre vraiment en opportunité, mobiliser les publics les plus variés, garantir l'indépendance et la pluralité, assurer le continuum après le débat : telles sont les bases du débat public nouvelle génération que nous soutenons.** »* explique Christian LEYRIT, Président de la CNDP.

En août 2016, va paraître l'ordonnance qui va réformer les procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de projets, plans et programmes.

En savoir plus sur les actions de la CNDP : [www.debatpublic.fr/](http://www.debatpublic.fr/)

Et pour consulter le rapport annuel : <https://www.debatpublic.fr/file/2319/download?token=ReBPQomy>

Créée en 1995 par la loi Barnier, autorité indépendante depuis 2002, la Commission nationale du débat public veille au respect de la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement qui ont un impact sur l'environnement et qui présentent de forts enjeux socioéconomiques. La CNDP est une instance collégiale de 25 membres (parlementaires, élus locaux, membres du Conseil d'Etat, de la Cour de Cassation, de la Cour des Comptes, des tribunaux administratifs, représentants des associations, du patronat, des syndicats...). La diversité de ses membres est une garantie d'indépendance et de neutralité. La CNDP porte les valeurs du débat public : transparence, rigueur, impartialité et loyauté de la procédure, afin de contribuer à légitimer les décisions. [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)